ZOOM 37

L'Association des Paralysés de France en

INDRE-ET-LOIRE, RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Janvier 2016 - **n° 52**

Sommaire

Édito ---------- Page 1

Suite Édito ---------- Page 2

CAPFD Mandat 2015-2019 ---------- Page 3

HANDIDON Bilan sur le 37 ---------- Page 4

HANDIDON Les Résultats ---------- Page 5

VIE ASSOCIATIVE Evènements ----- Page 6

PAROLES d'adhérents ---------- Page 7

ACCESSIBILITÉ Le Transport -------- Page 8

ACCESSIBILITÉ Le Transport -------- Page 9

ACCESSIBILITÉ LES AD'AP --------- Page 10

VOTRE AVIS nous intéresse-------- Page 11

L'APF en Touraine ---------- Page 12

Évolution des Délégations : vers la mise en œuvre effective du projet !

« Mesdames, Messieurs,

Au terme des différentes informations et consultations menées ces derniers mois, nous vous informons que le conseil d'administration, dans sa séance du 24 octobre 2015, a validé à l'unanimité le schéma pour l'organisation et le développement des actions associatives. Il s'agit d'une étape importante du projet d'évolution des délégations puisque cette décision nous permet aujourd'hui de débuter la mise en œuvre concrète de cette nouvelle organisation.

Nous avons jusqu'en 2017 pour relever ce défi et disposons donc de deux années pleines pour réussir ensemble la transition à travers une mise en œuvre progressive dans chaque région. Mais pour assurer la réussite du projet, plusieurs étapes restent à franchir. Ainsi, notre premier objectif opérationnel est de créer les 47 territoires avec la nomination en janvier 2016, des 47 directrices et directeurs territoriaux des actions associatives et des 7 responsables inter-régionaux des actions associatives.

La première mission de ces responsables sera déterminante puisqu'ils seront chargés de mettre en œuvre la nouvelle organisation, sous la direction de la directrice ou du directeur régional, et en lien très étroit avec les conseils APF de département récemment installés et les conseils APF de région actuellement en cours de mise en place. La coopération entre les acteurs est l'une des clés majeures de la réussite de cette évolution. Nous comptons sur chacun de vous pour la faire vivre au quotidien. …/…

Programme 2016 :
Quelques dates à retenir

● **Mercredi 20 janvier :**
Remise des prix HandiDon à Eurodisney

● **Jeudi 21 janvier :**
Rassemblement des bénévoles investis pendant toute la campagne HandiDon

● **Début février :**
Vacances adaptées, amis vacanciers, pensez à vos inscriptions pour l'été 2016.
Contactez par courriel **le Service APF Evasion, situé à Paris,** pour recevoir le catalogue 2016 :
Evasion.vacanciers@apf.asso.fr

● **Dimanche 31 janvier :**
Galette des Rois APF/AFM de 15h à 17h, à la salle l'alouette de Joué-lès-Tours.
Inscriptions auprès de Céline par mail
animapf37@orange.fr
ou par tél. : 02 47 37 60 00

● **Lundi 14 au samedi 19 mars :**
Semaine nationale des personnes en situation de handicap

● **Samedi 21 au samedi 29 mai :**
Fête du Sourire

● **Avril et mai :**
2 sorties organisées par des étudiants de l'ESCEM

● **En Juin :**
Sortie organisée sur la côte atlantique (Places limitées)

…/…
Au regard de la dimension du projet, nous nous sommes engagés depuis plusieurs mois sur de multiples chantiers et poursuivons nos efforts de déploiement d'une forte communication. Nous allons mobiliser l'ensemble de nos outils et rendez-vous (En direct APF, Intranet, rencontres CAPFD-CAPFR-CA, assemblées départementales et assemblée générale…) afin d'informer et d'associer le plus grand nombre d'acteurs au sein de l'association.
De nouvelles initiatives viennent ou viendront compléter et renforcer l'accompagnement de notre transformation comme la plaquette « Bienvenue dans le mandat 2015/2019 » que nous vous avons adressée début octobre, un plan de communication interne en cours d'élaboration, et au premier semestre 2016, le projet de déploiement de nouveaux outils performants de télécommunication prioritairement vers les délégations.
Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs, très nombreux, qui sont investis dans cette démarche depuis son lancement et nous mesurons l'ampleur de la tâche pour chacun d'eux, pour chacun de vous. L'engagement et la participation du plus grand nombre d'entre vous est remarquable, ils nous engagent à rester en écoute permanente de vos interpellations et aussi de vos inquiétudes, car l'appropriation la plus complète de ce projet est l'une des conditions de notre succès. Nous sommes également satisfaits de voir progressivement se développer de nombreuses interactions porteuses de sens entre nos activités associatives et médico-sociales.
Soyez-en sûrs, à l'heure où l'ensemble du monde associatif est appelé à conduire une profonde mutation, nous sommes et demeurerons mobilisés pour renforcer le mouvement APF et le conforter en tant qu'acteur majeur de la société civile. Amicalement. »

Alain Rochon (Président) et Prosper Teboul, (Directeur Général)

Courrier du 30 octobre 2015 adressé aux élus du CAPFD par le Président et le Directeur Général APF

Et maintenant !

Après les congratulations et les félicitations venues de toutes parts, il est l'heure de se poser des questions. Un **C**onseil **APF** de **D**épartement ? Pourquoi faire ? Avec qui et surtout avec quels moyens ? Travailler Comment ?

Les élus du CAPFD doivent dans le cadre de leurs missions respecter la charte APF qui place l'humain au centre de la vie associative. Il est écrit que l'APF est une association qui « affirme », « revendique », « développe », « s'engage » et « s'oblige » aux côtés des personnes en situation de handicap et de leur famille.

En tant que Représentant du CAPFD d'Indre-et-Loire, je respecte ces principes mais j'affirme que cela ne peut être réalisable par notre équipe, si et uniquement si :

● Les résidents en situation de handicap du département nous questionnent, nous alertent mais aussi apportent un appui, chacun à sa manière et à hauteur de ses possibilités pour nous soutenir dans notre mandat ;

● Des nouveaux militants prennent part à la vie associative et en particulier dans le cadre des représentations auprès des institutions. Pour y arriver le CAPFD et la délégation proposent aux bénévoles des formations, des rencontres afin qu'ils puissent accomplir leurs nouvelles missions ;

● La communication au sein du réseau évolue vers une information thématique à caractère pédagogique pour une meilleure efficience de nos équipes de bénévoles ;

● Les institutions prennent conscience de l'insuffisance des moyens humains et financiers des associations pour permettre entre autres, aux élus APF d'être performants à leurs côtés et dans leurs domaines.

D'autre part, je tiens à préciser que l'enthousiasme de notre équipe de militants existe grâce à l'esprit qui règne au sein de la délégation depuis de nombreuses années. Elus, bénévoles et salariés ne font qu'un. Aujourd'hui, le CAPFD d'Indre-et-Loire s'interroge sur les conséquences de la réorganisation des Délégations et naturellement sur l'accompagnement de notre mandat pour les prochaines années. Je ne veux pas faire de fausses promesses, à vous qui nous avez élus, mais nous sommes à un tournant de notre histoire.
C'est pourquoi, je conclurai en vous posant cette simple question et MAINTENANT ?

Gérard CHABERT, Représentant CAPFD Indre-et-Loire

Vouloir transmettre d'accord...mais pouvoir ?

Les raisons pour lesquelles on adhère à une association telle que l'APF sont aussi diverses que les personnes elles-mêmes, qui versent leur cotisation.
Au début, on est plutôt observateur. On s'informe en lisant les publications mises à disposition au local, en "surfant" sur les sites dédiés, en participant aux rencontres organisées par l'association qui permettent d'échanger avec d'autres membres et s'imprégner ainsi des valeurs de cette association.
Au fil du temps et des connaissances acquises, on peut avoir envie de s'investir un peu plus, en fonction de ses capacités et de ses disponibilités. A l'APF, comme dans bien d'autres associations, les portes sont toujours ouvertes à celles et ceux qui veulent participer à ce grand mouvement qui permet aux adhérents de devenir acteurs et de pouvoir, non seulement, défendre leurs droits, mais aussi agir pour l'amélioration de la qualité de la vie, dans de nombreux domaines les concernant.
Les militants engagés de longue date savent se rendre disponibles pour accompagner les jeunes recrues, en leur permettant de s'y retrouver dans le dédale de sigles, d'acronymes divers qui jalonnent le quotidien des représentants élus ou en leur confiant quelques "trucs et ficelles" qui faciliteront leurs actions. Ils ont aussi le désir de ne pas "s'accrocher" indéfiniment à une fonction dévolue.
Il est essentiel que la transmission puisse se faire régulièrement afin que "l'esprit" de l'association perdure en s'enrichissant de l'apport des connaissances, des compétences de nouvelles personnes arrivant avec un regard neuf. Chacun peut apporter sa contribution sous différentes formes, afin de composer cette immense mosaïque qu'est l'APF.
C'est grâce à cette complémentarité que l'association pourra continuer à rester un interlocuteur majeur, auprès des nombreuses instances décisionnaires, concernant la prise en compte du handicap. Et le chantier est loin d'être terminé...
Un adage africain dit qu'un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle (à méditer !).

Patrick Leproust, Représentant Suppléant

HANDIDON 2015 Bilan sur le 37

MERCI POUR VOTRE MOBILISATION

Nous remercions tout d'abord la clientèle et le personnel du **Super U de Montlouis-sur-Loire, de l'Intermarché de Veigné, de l'Intermarché de Tours, d'Auchan de Saint-Cyr-sur-Loire, et du Conforama de Chambray-lès-Tours**. Grâce à leur soutien, notre équipe de bénévoles HandiDon a pu collecter dans les différentes enseignes plus de **5 883 €.**

Puis, nous remercions également les **3 chorales de Champigny sur Veude, de Tauxigny et de Saint Etienne de Chigny** qui ont joliment clôturé cette 2ème Édition Handidon, le samedi 21 novembre, à la salle des fêtes de Saint-Etienne-de-Chigny, par une soirée haute en couleurs (**640,58 €** collectés).

Nous remercions également la générosité de l'entreprise **Néodyme** qui a accepté de soutenir l'opération sur le département en achetant plus de 425 tickets-dons pour les offrir à son personnel.

Nous remercions les élèves et les professeurs de la **Maison Familiale Tours Val de Loire**, qui ont vendu des tickets dons à leurs proches (278 €)

Et enfin et surtout, nous tenons à remercier **les bénévoles, les adhérents, les usagers ainsi que les salariés APF** qui se sont investis durant ces trois derniers mois pour collecter des fonds **(8 525, 14 €).**

Nous tenons à féliciter le meilleur vendeur d'Indre-et-Loire, qui est aussi le meilleur vendeur national. Il s'agit de :

Mr Éric RAYMOND,

Bénévole à la Délégation

(2020 tickets vendus)

HANDIDON 2015 Les Résultats

HandiDon 2015, c'est plus d'une **centaine de gagnants**, issus de **16 régions différentes**.

Plus de **250 000 tickets dons ont été distribués,** et plus de **510 000 euros** ainsi récoltés sur la France entière.

S'ajoutent à cette somme **150 000 € de dons des partenaires** qui ont permis de financer l'organisation de l'opération : édition des carnets, lots, communication, etc.

Nouveauté cette année, dans chaque région, a été tiré au sort une tablette tactile.

Les gagnants du jeu HANDIDON 2015

Nous avons procédé le **jeudi 10 décembre 2015,** au tirage régional Handidon 2015 en présence de Madame Marina Gaultier, Huissier de justice (dans les locaux de la délégation). L'heureux gagnant d'une tablette tactile est **Mr JOUBERT Jacky** habitant le Loir-et-Cher.
Les tickets dons ont pris ensuite la route vers le siège national APF de Paris pour le tirage au sort national qui a eu lieu le **jeudi 17 décembre 2015.**
C'est **Pascale Ribes, vice-présidente de l'association**, qui a lancé les festivités en présence d'Éric Raymond, le meilleur collecteur au niveau national, puisqu'à lui seul, il a collecté pas moins de 4 000 € en Indre-et-Loire, accompagné de Gérard Chabert, le Représentant départemental APF.

La voiture est revenue à Monique Blanloeil, résidant à Clisson (44).

Nous vous citons les neuf premiers gagnants :

- Madame Freich Maud (un vélo électrique)
- Mesdames Yamira Melik, Mauricette Palet, Carole Petit et Annie Trenel (un séjour UCPA)
- Messieurs Patrick Dujardin et Philippe Languille (un séjour en location Belambra)
- Messieurs Dominique Ménage et Didier Léger (Deux nuits en hôtel de luxe)

D'autre part, 3 gagnants en Indre-et-Loire :
Ils repartent chacun avec 4 billets Disneyland Paris 1 jour/2 Parcs. Il s'agit de Madame Hélène Lecourieux, Monsieur Olivier Cuisnier et Monsieur Eric Laufague.

La liste complète et le détail des lots sont à retrouver sur internet soit en allant sur **le blog APF 37 ou sur www.apf.asso.fr**

Encore merci à tous, et rendez-vous en septembre 2016 pour tenter à nouveau sa chance !

Après les fêtes, Je vide mon grenier !

Plus d'information sur le site internet :
http://www.cestbonesprit.fr

ET oui après le passage du père-noël, il est temps de faire le tri pour débuter l'année 2016 sur de nouvelles bases. Au lieu d'avoir un geste destructeur, ayez un geste solidaire.
En effet, les petites annonces avec « du don dedans », cela existe !
Grâce au site internet « C'est bon esprit », les particuliers peuvent vendre le matériel dont ils ne veulent plus, tout en aidant une association.
Le vendeur peut ainsi choisir de reverser une partie ou la totalité de la vente à une association de son choix.
Depuis septembre 2015, l'APF fait partie de celles qui peuvent bénéficier de ces dons… Alors n'attendez plus, allez découvrir cette nouvelle plateforme !
A chaque fois qu'un objet est vendu au profit de l'APF :

- La plateforme **prélève des frais de gestion** sur le don (maximum 16% du don) ;
- Les dons (moins les frais de gestion) **sont reversés à la délégation dont dépend le vendeur** (sur la base de son adresse postale) ;
- Le vendeur reçoit **un reçu fiscal** correspondant au montant de son don.

AVIS DE RECHERCHE

A l'occasion de la semaine nationale des personnes handicapées physiques, l'APF organisera une opération de collecte de fonds, dans deux Super U du département du lundi 14 au dimanche 20 mars 2016.
Ces fonds permettront à l'APF de continuer à mener ses actions de proximité mais aussi de mettre en place des projets culturels et touristiques (loisirs, sorties, animations théâtrales, etc.)
La délégation recherche des bénévoles pour collecter des fonds **le vendredi 18 et le samedi 19 mars !**
Si vous êtes intéressé, merci de contacter la délégation.

Dimanche 31 janvier Galette des Rois

Pour la deuxième année consécutive l'AFM Téléthon et l'Association des Paralysés de France organisent une galette des rois **au Foyer de l'Alouette, à Joué-lès-Tours (Place de la Croix Porchette)**
Le programme de la demi-journée sera le suivant :

- **À partir de 14 h,** nos deux associations feront le point sur les actions qu'elles mèneront en 2016 (individuellement et conjointement) sur le département.
- **Puis, aux alentours de 16h30**, nous partagerons la galette des rois.

Une participation financière vous sera demandée. Inscription obligatoire auprès de l'APF ou l'AFM Téléthon.

4 nouveaux visages à la Délégation APF de Tours

Tout d'abord, **Céline** est arrivée à la délégation depuis le 15 octobre en **Service civique** et sera présente jusqu'au 14 avril 2016 ; Sa mission sera de favoriser l'accès à la vie culturelle, sociale et citoyennes des personnes en situation de handicap.

Laura, sera présente quant à elle, du 4 janvier jusqu'au 6 février 2016.

Préparant un **MASTER Promotion et Gestion de la santé** à la Faculté de Tours, elle organisera un projet associatif autour du développement de soi par le théâtre.

Alexandra, en deuxième année **BTS Tourisme** aura pour mission d'organiser une sortie au bord de la mer programmée en juin 2016. Elle sera présente du 4 au 22 janvier.

Anaïs, en **1ere Bac PRO ARCU** (Accueil, Relation, Client et Usager). Elle aura pour mission de vous accueillir à la Délégation. Elle est présente du 13 janvier au 6 février.

PAROLES d'adhérents

Depuis quelques semaines maintenant, un nouvel adhérent s'investit au côté des élus du CAPFD d'Indre-et-Loire. Nous lui avons demandé pourquoi il a choisi d'adhérer à l'APF.

« Comme beaucoup je pense, c'est parce que je me suis retrouvé en situation de handicap, en fauteuil roulant dans mon cas, que j'ai réellement mesuré la difficulté de continuer à vivre, aussi bien dans mon environnement propre qu'en société.
Se retrouver en situation de handicap c'est d'abord essayer de gérer le traumatisme médical et psychologique mais aussi toutes les conséquences matérielles que cela peut avoir.
D'une part, la perte d'autonomie physique, l'entrave à la liberté de circuler, d'accéder aux lieux publics et privés.
D'autre part, la nécessité d'avoir des ressources pour pallier les conséquences financières du handicap, le coût des aides humaines et techniques, sachant que nous ne sommes pas toujours aptes à travailler et, que quand cela est possible, le monde du travail ne s'ouvre pas forcement aux handicapés.
Nous sommes tous impactés par des décisions prises par des gens compréhensifs ou pas, qui décident pour nous et notre avenir mais qui ne sont que rarement confrontés à notre quotidien.
Adhérer à un mouvement c'est d'abord se dire que nous ne sommes pas seuls dans la galère, cela évite le repli sur soi et permet d'apporter sa pierre à l'édifice.
J'ai décidé d'adhérer à l'APF parce qu'elle est un interlocuteur institutionnel dans tous les domaines (MDPH, accessibilité, transports…) et que je veux participer, même à mon niveau, aux décisions prises depuis trop longtemps à notre place.
Depuis quelques mois je consacre donc un peu de temps toutes les semaines à ce qui concerne l'accessibilité. Je trouve cela enrichissant et j'espère contribuer un peu à améliorer notre quotidien présent et futur.
Enfin surtout j'ai rencontré à l'APF des gens qui partagent et s'impliquent.
Chacun peut s'investir un peu pour notre droit à l'autonomie. »

Éric. B

La MDPH d'Indre-et-Loire a déménagé

Depuis le 16 novembre 2015, toute l'équipe de la Maison Départementale des Personnes Handicapées est installée dans ses nouveaux bureaux au :

38 rue Édouard Vaillant à Tours.

Le pôle accueil de la MDPH sera intégré au nouvel espace accueil du Champ Girault, accessible à tous.

Ouverture de la MDPH du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

Joignable par téléphone au 02 47 75 26 66
Du lundi au vendredi
de 9h à 11h et de 14h à16h

Plus d'informations sur :
www.mdph37.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La MDPH est un groupement d'intérêt public
Qui réunit les institutions (Conseil départemental, service de l'état, organismes de protection sociale) et les associations du secteur du handicap

ACCESSIBILITÉ Le Transport

Circuler sur deux jambes et monter dans un bus Fil Bleu, c'est facile, mais en fauteuil roulant, Cela l'est moins !...

Il n'est pas toujours facile de circuler quand on est un usager en fauteuil roulant manuel ou électrique.

Les bus de Fil Bleu sont équipés soit de rampes électriques, soit de rampes manuelles.

Que je sois seule ou accompagnée, je m'avance vers le bord du trottoir, à hauteur du chauffeur, et je lui fais signe de la tête. Avant de me diriger vers la porte du milieu, je l'interpelle pour être sûre qu'il s'est rendu compte de ma présence.

Que faire quand un bus arrive à l'arrêt et qu'il est équipé d'une rampe manuelle ?

Le chauffeur, quant à lui, n'est pas habilité à sortir de sa cabine pour déplier la rampe, règlement Fil Bleu oblige. Il faut compter, une fois de plus, sur la solidarité et la bonne volonté des gens qui sont dans le bus quand on se déplace seul. Mais souvent, personne ne bouge car personne ne sait.

Le jour où une personne est sortie pour déployer la rampe sans que je le demande, j'ai été très surprise et à l'arrivée cette même personne m'a aidée. La réponse, c'est le panneau (ci-joint photo) au-dessus de la porte :

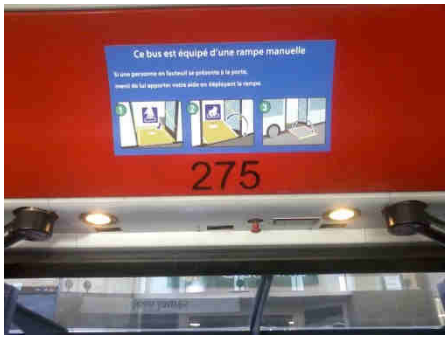

Au moment de descendre de l'arrêt, j'appuis sur le bouton destiné à prévenir le chauffeur. Mais, les jeunes enfants (en poussettes) sont à hauteur de ce bouton. Certains chauffeurs n'en tiennent plus compte ! Il ne faut donc surtout pas hésiter à signaler oralement l'arrêt auquel on veut descendre.

C'est aussi au moment de descendre que je remercie le chauffeur pour son attention. Une belle manière d'encourager la bienveillance à la mobilité de tous. *Nous récoltons ce que nous semons…*

N'hésitez pas, si l'on vous refuse l'accès aux bus Fil Bleu, prenez une photo de l'arrière du bus avec la ligne et le numéro du bus, notez l'arrêt, la direction de la ligne et l'heure et transmettez à l'APF pour que personne ne soit oublié sur le trottoir.

Vive la mobilité partout pour toutes les personnes en situation de handicap ! Marie F.

« Élu meilleur réseau de transport de l'année !

C'est avec une grande fierté que M. Paumier, Vice-Président de Tour(s)plus, en charge des Transports et Infrastructures, s'est vu remettre mercredi 9 décembre le Pass d'Or au 24ème Palmarès des Mobilités, attribué par le magazine Ville, Rail et Transport.

Chaque année, ce magazine indépendant récompense les réseaux français de transport urbain les plus performants, après analyse de l'évolution des principaux indicateurs de la qualité du service sur l'année échue. **Tour(s)plus reçoit ainsi le *Pass d'Or*, la plus haute distinction, devant les réseaux de Nantes et Dijon, une première !**

Depuis la mise en service du tramway et la restructuration du réseau, Tour(s)plus avec son exploitant Keolis ont dopé les chiffres du réseau :

+43% de fréquentation, 34 millions de voyages en 2015, hausse du nombre d'abonnements.

Ce prix récompense ainsi les engagements et investissements réalisés par Tour(s)plus pour **offrir un réseau de transport urbain de qualité qui répond aux besoins de nos voyageurs** :

- **La restructuration du réseau bus/tram** pour un réseau simplifié et plus lisible pour nos voyageurs (2 lignes à Haut Niveau de Service + 3 lignes fortes assurant la desserte en soirée)

O **BHNS :** configuration d'exploitation unique en France avec un tronçon commun avec le tram / 1 bus toutes les 8 min / desserte des principaux établissements et résidences étudiantes

- **La modernisation des équipements**

L'effet tramway : intermodalité gare = accès direct tram-train, qualité des aménagements (400 000m² aménagés, continuité cyclable le long du tram »

Extrait de l'article paru le 21/12/2015 sur le site http://www.agglo-tours.fr

Félicitations
(avec modération)

Nous ne pouvons que nous réjouir de la récompense attribuée à notre service de transport tourangeau mais pour nous ce n'est qu'un point d'étape, car nous attendons d'autres évolutions.

La mise en accessibilité du réseau progresse en suivant le Schéma Directeur approuvé le 28 mars 2013.

Aujourd'hui la ligne tram A est totalement accessible aux PMR et la ligne bus 2 « Tempo » presque intégralement (6 stations font l'objet d'une impossibilité technique avérée).

Les véhicules qui y circulent sont tous à plancher bas et équipés d'une palette automatique.

L'information destinée aux voyageurs a été améliorée (sonore, visuelle…) et la formation du personnel prend en compte l'accueil du public en situation de handicap ainsi que les règles d'utilisation des véhicules aménagés.

Malgré cela, des dysfonctionnements subsistent toujours.

C'est pourquoi nous vous demandons d'être attentifs et de nous faire connaitre rapidement les problèmes que vous pourriez rencontrer, en nous fournissant quelques informations : jour, heure, numéro de ligne, arrêt… ainsi qu'éventuellement une ou deux photos.

Cela nous permet d'intervenir auprès de Tours Plus (qui est l'autorité organisatrice) dans les commissions où nous siégeons et participer ainsi à l'amélioration du service.

C'est tous ensemble que nous pourrons faire bouger les lignes !

Par avance merci.

Patrick LEPROUST

Les ad'ap, ça rame au quotidien !

Avec l'ordonnance du 26 septembre 2014, tous les établissements recevant du public devaient déposer avant le 27 septembre 2015, un agenda d'accessibilité programmée.
En effet, face au retard pris par les commerces, mais aussi par les collectivités, qui devraient être les actrices principales de l'accessibilité, le gouvernement a mis en place un calendrier sur 3, 6 ou 9 ans selon les cas pour rendre l'ensemble de notre environnement adapté à tous.

« Mon établissement n'est pas adapté, j'ai une marche que dois-je faire ? », « Je suis en copropriété, qui doit payer les travaux ? », « Je suis locataire, qui est responsable ? ». De nombreuses questions auxquelles je suis confrontée chaque jour lors de mes expertises sur le terrain.

De la bonne volonté, parfois des sarcasmes, et de temps en temps quelques contestations. J'ai pu observer, toute au long de l'année 2015, que la mise en accessibilité du cadre bâti n'est pas seulement une question technique et structurelle, mais qu'elle engendre un véritable bouleversement dans les esprits et dans les habitudes de chacun.

Certains font de menus travaux, une rampe, de la signalétique, quand d'autres investissent dans une plate-forme pour permettre l'accès à l'étage.
Chaque bâtiment a ses contraintes, et nous essayons d'y apporter des solutions pour permettre l'accès à tous. Malheureusement, nombreux d'entre eux font l'objet de dérogations suite à des difficultés structurelles (caves en sous-sol).

Les ad'ap comment ça fonctionne ?

Les collectivités, les propriétaires ou locataires d'établissement recevant du public, réalisent au préalable de la constitution de leurs dossiers, un diagnostic ou audit d'accessibilité, afin de connaitre tout ou parties de leurs locaux qui devront être réaménagés. Après l'étude du coût de cette mise en conformité, les professionnels doivent déposer un dossier comportant *(liste non limitative)*:

- des plans,
- une notice d'accessibilité,
- une notice de sécurité incendie
- un calendrier prévisionnel de travaux

L'ensemble des documents est déposé en mairie, qui se charge de les acheminer vers les différentes commissions concernées dont la DDT**(*direction départementale des territoires).*
Le dossier sera instruit pendant 4 mois maximum. Le commanditaire pourra alors réaliser les travaux après cette période.

***Aujourd'hui, plus de la moitié** des établissements recevant du public a déposé un dossier ou une attestation de conformité.*
***chiffre national*

Je souhaite féliciter les propriétaires d'établissements qui se sont investis et qui ont tout de suite considéré l'accessibilité comme un futur pour une communauté, et non pas pour une minorité.

Les ad'ap et après ? N'hésitez pas à communiquer les établissements, ou la voirie, non accessibles, et transmettre les coordonnées, ou lieux, à l'APF afin de pouvoir mettre en place une action solide pour intervenir.

Cécile.B

VOTRE AVIS nous intéresse

Assemblée Générale 2016 de l'APF

Chers adhérents de l'APF,

L'Assemblée Générale annuelle de l'APF se tiendra le samedi 25 juin 2016 à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme - Auvergne-Rhône-Alpes).

Pour 2016, le conseil d'administration de l'APF a confié la préparation de l'assemblée générale à un comité de pilotage, composé d'élus locaux, d'administrateurs et de membres de la direction générale. Tenant compte des propositions de la mission UNEDE, le comité de pilotage vous propose de contribuer au choix des thèmes que vous souhaiteriez voir abordés lors de l'assemblée générale sur :

- **Les revendications de l'APF**
- **La vie de l'association**

Ainsi, ce moment important de la vie de notre association sera l'occasion de vous présenter comme chaque année le bilan de l'activité de l'association pour l'année 2015 (rapport moral, rapport d'activités et rapport financier). Nous évoquerons ensuite les sujets d'actualité de notre association, et débattrons sur les thèmes que vous aurez choisis.

Pour cela, nous vous invitons dès à présent – **et jusqu'au 7 février 2016** – à remplir le questionnaire mis en ligne sur notre blog APF 37 : https://dd.37.blogs.apf.asso.fr

L'Assemblée Générale se déroulant sur une seule journée, nous pourrions **traiter 3 ou 4 thèmes**.

Ces thèmes pourront également donner lieu à des orientations qui seront proposées à l'assemblée générale.
Votre participation est essentielle pour permettre à l'Assemblée Générale d'adopter des orientations qui répondent au plus grand nombre de nos adhérents.

A partir de vos réponses, le comité de pilotage proposera donc au Conseil d'Administration les thèmes parmi ceux que vous aurez mis en priorité.

Lorsque les thèmes seront choisis, les conseils APF de département et de région seront appelés à contribuer, en avril et mai, à l'élaboration des orientations et à leur traduction dans des textes qui seront soumis aux débats de l'assemblée générale.

Merci de votre participation.

Le comité de pilotage de l'AG APF Clermont – 2016

Elus Locaux
Nadine Delort Puy de Dôme - Auvergne
Franck Maille Hauts de Seine - Ile de France
Léliane Valat Vaucluse - PACA
Mériem Boumerdas Hautes Pyrénées - Midi Pyrénées

Administrateurs
Fabienne Levasseur
Yvonne-Ollier
Jacky Decobert (animateur du comité de pilotage)

Direction Générale
Patrice-Tripoteau (référent DG du comité de pilotage) / Hubert Pénicaud – DDA-PI
Yann Beauson Directeur de la DCDR
Pascal-Serclerat / Jean-Luc-Mortet - Direction régionale Auvergne-Rhône Alpes

APF
Association des Paralysés de France

Délégation Départementale d'Indre-et-Loire

72 rue Walvein, B.P. 60914, 37009 Tours CEDEX 1

Tél. : 02 47 37 60 00 - Courriel : dd.37@apf.asso.fr

Le Blog : http://dd37.blogs.apf.asso.fr **Facebook** : delegation apf tours

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE :

- **Jean-Louis JABAUD,** Directeur de Délégation
- **Véronique SOULLARD,** Attachée de Délégation

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi **de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30**

Un Conseil APF Départemental POUR VOUS REPRÉSENTER :

- **Gérard CHABERT,** Représentant Départemental
- **Patrick LEPROUST,** Suppléant

joignables sur rendez-vous.

Courriel : cd.37@apf.asso.fr

UN SERVICE À VOTRE DISPOSITION :

37/39 rue Walvein, 37000 Tours

Courriel : samsah.tours@apf.asso.fr

Tél. : 02 47 76 05 08

- **SAVS** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) ;
- **SAMSAH** (Service d'Accompagnement Médico-social pour Adulte Handicapé).
- **ACCESS'HABITAT 37** (Service d'accompagnement au logement pour les personnes en situation de handicap moteur)

LE WEB pour vous

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver quotidiennement toutes les dernières infos APF sur :

- **Le site internet :** www.apf.asso.fr
- **Le site internet du magazine Faire Face :** www.faire-face.fr
- **Le blog politique de l'APF :** http://www.reflexe-handicap.org
- **Le blog juridique de l'APF :** http://vos-droits.apf.asso.fr
- **Le site internet de la MDPH 37 :** www.mdph37.fr

Rédaction et mise en page : V. SOULLARD.
Directeur de publication : J.-L. JABAUD.
Impression : Photocopie couleur, APF
Dépôt légal : A parution.
Tirage : 275 exemplaires.
ISSN 1276-3543.